



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délibération CA – 20250617-12

Reims, le 23 juin 2025

DELIBERATION
Relative à l'état des marchés et des subventions

Vu les articles L.282-1 à L822-5 du Code de l'Education ;
Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et scolaires ;
Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 07 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Crous de Reims ;
Vu la délibération CA – 20240315-05 portant sur les délégations accordées au directeur général
Vu les documents relatifs à l'état des marchés et subventions présentés au Conseil d'administration ;

Point de l'ordre du jour :

Etat des marchés et subventions

Vu l'énoncé des motifs exposés en séance et les documents présentés

Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :

Article unique

Approbation de l'état des marchés attribués et subventions accordées en 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 27

Quorum : 10

Pas de participation : 1

Membres participant à la délibération : 14

Procurations : 6

Abstentions : 0

Pour : 20

Contre : 0

Le Président du Conseil d'administration

Claudio GALDERISI